



Alain

ÉCOLE de CONDUITE

LE PACK AM 8h (ex B.S.R)

Validité : 6 mois



Tarifs TTC valables jusqu'au 31/12/2019

➔ Contenu et tarifs du PACK AM 8h :

- ✓ Démarches d'inscription, enregistrement et suivi ANTS
- ✓ Frais de constitution dossier (Copies, saisie, temps passé...)
- ✓ Fournitures pédagogiques (Livret du candidat, questionnaire)
- ✓ Séquences théoriques
- ✓ Séquence hors circulation
- ✓ Séquence en Circulation
- ✓ Délivrance de l'attestation
- ✓ Mise en fabrication du Permis de Conduire

225 €

➔ Constitution du dossier :

- 1 enveloppe **Prêt à Poster en lettre suivie 100g** (ne rien inscrire dessus)
- 2 enveloppes normales timbrées en lettre prioritaire (ne rien inscrire dessus)
- 2 E-photos **avec signature électronique**
- Règlement à l'inscription de **130 € d'acompte** – Le solde lors de la remise de l'attestation de formation

➔ Documents ci-dessous à nous faire parvenir par mail en 1 seul envoi de fichiers (PDF, JPEG) :

Agence de CHATEAUDUN : alainecoledeconduite@gmail.com

- Recto / verso de votre carte d'identité ou passeport ou titre de séjour
- Attestation ou convocation de la JDC (journée défense et citoyenneté pour les + de 16 ans)
- ASSR 1 ou déclaration sur l'honneur **ici** (si vous êtes né(e) à compter de 1988)
- Une facture de – de 3 mois à votre nom et prénom (Impôts, EDF, Téléphone)
- Attestation d'hébergement **ici**, pièce d'identité + facture de – de 3 mois + copie du livret de famille si le nom diffère (Tout au même nom et prénom.

Agréments Préfectoraux : CHATEAUDUN E140280010 renouvelé le 09/01/19 par DDT CHARTRES
& CLOYES LES 3 RIVIERES E150280090 délivré le 03/08/2015 par DDT CHARTRES
Garantie financière APRIL Entreprise : Contrat CHATEAUDUN n° GFA0000413 – Montant garanti: 132 138 € - Échéance: 31/12/2019
Contrat CLOYES n° GFA0000442 - Montant garanti : 23 862€ - Échéance : 31/12/2019
Assurés au titre de l'article L.211-1 du code des assurances par MASTER Assurances - Police n°: 1013010911

Établissements certifiés conformes par le Préfet d'Eure et Loir au référentiel « Qualité des formations » le 13/12/2018



Alain

ECOLE de CONDUITE

Agréments Préfectoraux : CHÂTEAUDUN E140280010 renouvelé le 09/01/19 par DDT CHARTRES
& CLOYES LES 3 RIVIERES E150280090 délivré le 03/08/2015 par DDT CHARTRES
Garantie financière APRIL Entreprise : Contrat CHÂTEAUDUN n° GFA0000413 – Montant garanti: 132 138 € - Échéance: 31/12/2019
Contrat CLOYES n° GFA0000442 - Montant garanti : 23 862€ - Échéance : 31/12/2019
Assurés au titre de l'article L.211-1 du code des assurances par MASTER Assurances - Police n°: 1013010911
Établissements certifiés conformes par le Préfet d'Eure et Loir au référentiel « Qualité des formations » le 13/12/2018



8 heures



Depuis le 01/03/2019 :

La formation comprend 5 séquences:

- Séquence 1 : Echange collectif - 30 min
- Séquence 2 : Formation hors circulation – minimum 1h
- Séquence 3 : Formation au Code de la Route - 30 min
- Séquence 4 : Formation en circulation – minimum 3h
- Séquence 5 : Sensibilisation aux risques - 1h

Le permis AM (anciennement connu sous le nom de Brevet de Sécurité Routière ou BSR) est une formation obligatoire pour pouvoir conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur à partir de 14 ans, pour toutes les personnes nées à partir du 1^{er} janvier 1988.

Il comprend :

- une option cyclomoteur d'une cylindrée maximum de 50 cm³
- une option quadricycle léger à moteur d'une cylindrée maximum de 50 cm³.

Le permis AM est obligatoire pour conduire ces véhicules, sauf si le conducteur possède déjà un permis de conduire.

Pour obtenir le permis AM, il est nécessaire de suivre une formation de 8 heures, répartie sur deux demies-journées vous permettant de connaître les règles générales de circulation et de sécurité routière et d'apprendre, en conditions réelles de circulation, à partager l'espace routier en respectant sa sécurité et celle des autres.

Cette formation comprend une partie théorique (en salle) et une partie pratique (en circulation).

► **L'EQUIPEMENT ADAPTE ET OBLIGATOIRE:**

- Casque à la bonne taille (norme CE avant bandes réfléchissantes).
- Gants à la bonne taille (normes CE / ci-contre).
- Chaussures montantes.
- Blouson ou veste à manches longues résistant aux chocs et aux abrasions.
- Pantalon résistant aux abrasions (jean accepté, jogging refusé).

